

ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISEE

D'AMENAGEMENT FONCIER, PASTORAL & HYDRAULIQUE DU GARD

Mas de l'Agriculture
1120, route de St Gilles
BP 48078
30932 NIMES Cedex 9

Tel : 04.66.04.50.88
Fax : 04.66.04.50.71

Monsieur le Préfet de Région
Service Aménagement
Division Evaluation Environnementale
520 allé Henri II de Montmorency- CS 69007

34034 MONTPELLIER cedex 02

Nîmes, le 14 mars 2014

OBJET : Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact –Projet d'extension de la coupure de combustible agricole DFCI à LANGLADE (30)

Contacts : Chargé d'étude SAFER (M. SAVOY Gérald) - Tél. 04.67.07.10.98 ou 06 89 49 00 37

Monsieur le Préfet,

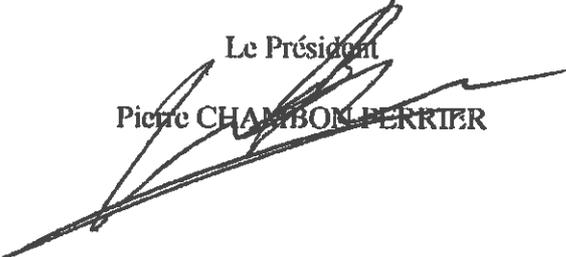
Veuillez trouver ci-joint une demande d'examen au cas par cas préalable au projet d'extension de la coupure de combustible de Langlade pour le compte de l'ASA d'aménagement Foncier et pastoral du Gard (30) maître d'ouvrage de l'opération pour le compte d'exploitants agricoles.

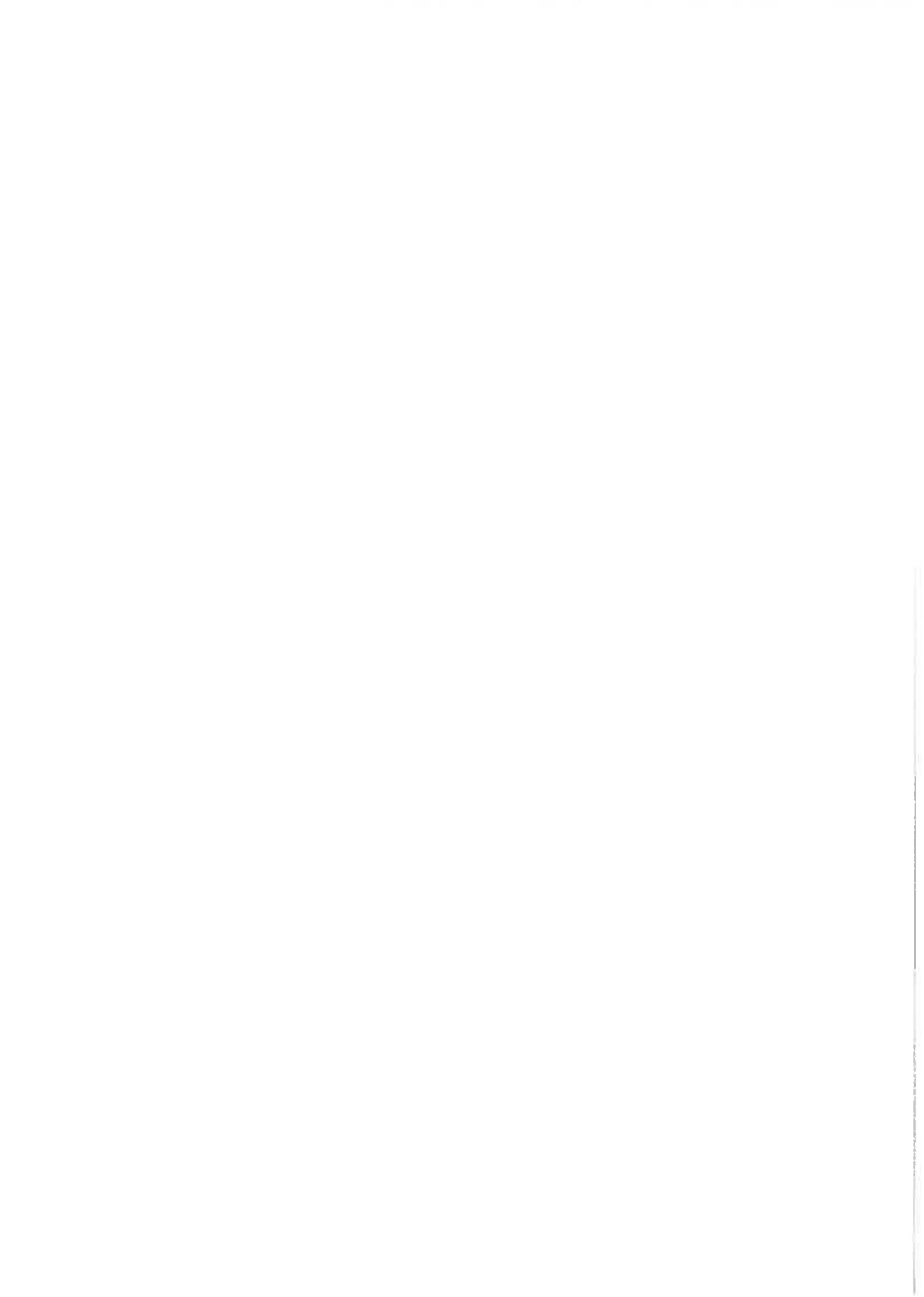
En pièces jointes :

- Une note de présentation (localisation et projet)
- La demande d'examen N° 14734*02
- L'annexe 1 (information nominative du maître d'ouvrage)

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'assurance de mes salutations distinguées.

Le Président
Pierre CHAMBON-PERRIER





**DEMANDE D'AUTORISATION DE
DEFRICHEMENT**

2014

Note de présentation

**PROJET D'EXTENSION DE LA COUPURE DE
COMBUSTIBLE AGRICOLE
DE LANGLADE**

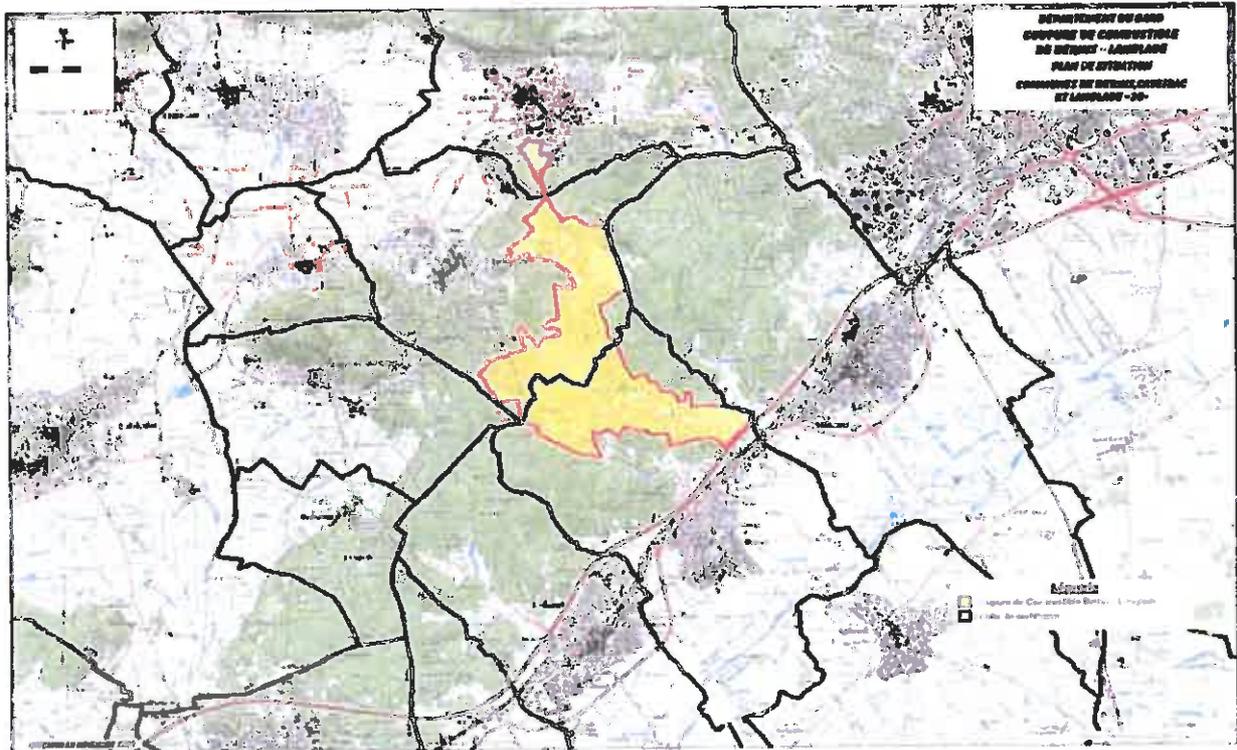
**ASA d'Aménagement Foncier, Pastoral et
Hydraulique du Gard**

Commune de Langlade

Gard

mars 2014

Plan de localisation du projet de coupure de combustible agricole de Langlade



La mise en place de coupures combustibles est un des axes prioritaires du **Plan Départemental de Prévention Contre les Incendies de Forêts** élaboré par la D.D.A.F. du Gard en 1999 et approuvé par l'Union Européenne en 2000.

De façon générale, les **Coupures de Combustibles** visent le cloisonnement des massifs forestiers à risques et doivent permettre de **réduire la probabilité d'extension des incendies** constituer à la fois un obstacle et un **terrain de lutte sécurisé** pour les pompiers, provoquer, à défaut d'arrêter, un fractionnement du front de feu, une baisse sensible de la puissance de l'incendie et un ralentissement de sa vitesse de propagation dans l'optique de la mise en place rapide des moyens de lutte.

L'objectif poursuivi est aussi de **limiter le coût d'entretien** en privilégiant autant que possible une valorisation économique de ces ouvrages (mise en valeur agricole, pastorale, forestière et autres, ...) dans une **stratégie d'aménagement du territoire**.

La gestion durable des coupures de combustible sur le long terme passe par une **mise en synergie** d'une part, des projets et intentions des **propriétaires fonciers** concernés et d'autre part, des activités et des pratiques culturelles des **exploitations agricoles** concernées ou pouvant l'être dans le respect de l'environnement

Le **diagnostic pré-opérationnel** et le **programme d'action** étudiés en 2008 sur les Coupures de « Langlade-Bernis » et de « Nîmes-Marguerittes » pour le compte de la DDAF30 en partenariat avec la cellule départementale « coupure de combustible » ont été validés en comité de pilotage local dans lequel se sont investis les élus locaux.

Sur la commune de Langlade une opération de reconquête de garrigues avait été réalisée avec les viticulteurs locaux en 2005 sur une surface de 24 ha lesquels sont représentés pour partie en rose sur la carte ci-après

